



2022 RAPPORT D'ACTIVITÉ

Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers

📍 1 avenue, Patrick Guillot, 58000 Nevers

➤ www.ghnievre.fr

UNE ANNÉE REMPLIE DE NOUVEAUTÉS ET D'ÉCHANGES

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

LE CENTRE HOSPITALIER DE L'AGGLOMÉRATION DE NEVERS

LES INSTANCES

LES PÔLES D'ACTIVITÉ

LES CHIFFRES CLÉS

FAITS MARQUANTS 2022

CRÉATION DE L'UNITÉ PSYCHOTRAUMA

PRIX SOS PRÉMA POUR BERCEAU CO-DODO

SACS DES 1000 PREMIERS JOURS

FOCUS ASSOCIATION - LES MOM'EN COULEURS

RÉOUVERTURE DE LA MAISON DU DON

FERMETURE DE LA MATERNITÉ 1 SEMAINE ET RÉSERVE SANITAIRE

OUVERTURE DE L'INTERNAT

MIGRATION VERS UNE MESSAGERIE COMMUNE SUR LE GHT

JOURNÉE SANS TABAC

RENOUVELLEMENT DES CVS ET PRÉSENTATION DE L'INSTANCE

RENFORCEMENT DE L'ÉVALUATION DES TROUBLES COGNITIFS

PAR LES « CONSULTATIONS MÉMOIRE » ET L'HDJ D'ÉVALUATION

01	CONSEILS AUX VOYAGEURS	15
02	CRÉATION ESPACE SNOEZELLEN SUR LE SITE DE PIGNELIN	17
03	FOCUS SUR L'ASSOCIATION SPAMA	18
04	RÉADAPTATION CARDIAQUE	18
05	CHIRURGIE DES VARICES	19
05	LABORATOIRE NIVEAU P3	19
06	NOUVEAUX LOCAUX POUR LA RADIOPHARMACIE	20
07	OCTOBRE ROSE	21
08	SIGNATURE DE L'ACCORD LOCAL SÉCUR	23
09	ACCUEIL POUR LA 1 ^{ÈRE} FOIS D'UN MÉDECIN JUNIOR	23
11	CONSULTATION POST AVC	23
11	FOCUS MÉTIER - EAPA	24
12	FORFAIT MRC	25
13	ELECTIONS PROFESSIONNELLES	26
14	ARBRE DE NOËL	27
	TOURNOI DE BABYFOOT	29
14		

Le Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers (CHAN)

Etablissement support du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT)

Le GHT regroupe les Centres Hospitaliers de : l'agglomération de Nevers, Decize, Cosne-sur-Loire, la Charité-sur-Loire (Henri Dunant et Pierre-Lôo), Château-Chinon et Lormes. Les EHPAD de Luzy et de St-Pierre-le-Moûtier font également partie du GHT.

Composition du CHAN :

- Hôpital Pierre-Bérégovoy (1)

- Hospitalisation complète et hospitalisation de jour
- Chirurgie ambulatoire
- Consultations externes
- Maternité
- Imagerie médicale et médecine nucléaire
- Laboratoire
- Pharmacie
- Service d'Accueil des Urgences (24h/24, 7j/7)

- Centre de gérontologie sur le site de Colbert (2) (médecine gériatrique, soins de suite et de réadaptation-SSR, unité de soins de longue durée-USLD, consultations et HDJ)

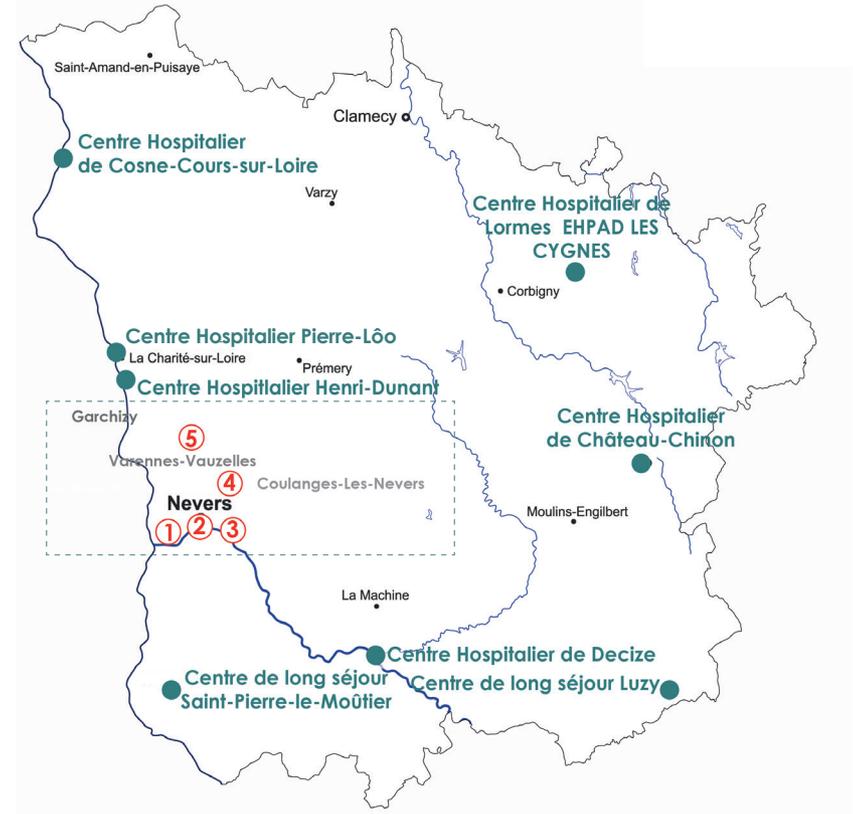
- Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (3) (CATTP) & HDJ pour enfants sur le site des Courlis

- EHPAD Emile Clerget (4) : établissement d'accueil pour personnes âgées dépendantes

- EHPAD de Pignelin (5) (UHR/UCC et EHPAD)

- Centre de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (antennes de consultations médico-psychologiques enfants et adolescents à Nevers, Clamecy, Cosne-sur-Loire, Decize et Moulins Engilbert)

- L'IFSI et l'IFAS basés sur Nevers



Le Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers travaille sur l'amélioration de la prise en charge des patients et les conditions de travail au personnel en proposant plusieurs projets de grande envergure comme :

- la restructuration et l'agrandissement du service des urgences
- la restructuration du service de rééducation neurologique sur le site de Colbert
- l'élaboration du projet médico-soignant partagé (PMP) et de tous les projets d'établissement du GHT
- la création d'une crèche pour les enfants du personnel



GOUVERNANCE

NOMBRE DE RÉUNIONS

Instances du CHAN

Directoire : 8
Comité Technique d'Établissement : 5
Commission Médicale d'Établissement : 7
Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail : 4
Conseil de Surveillance : 4
Commission des Usagers : 4
2 CVS Pignelin
2 CVS Clerget

NOMBRE DE RÉUNIONS

Instances du GHT

Conférence Territoriale de dialogue social : 2
Comité Stratégique : 5
Commission Médicale de Groupement : 1
Commission des Usagers du GHT : 2
Commission Paramédicale de Territoire : 3

4 CSIRMT (commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques)

Focus sur cette instance représentative du personnel du CHAN

Elle est consultée pour avis sur plusieurs sujets dont :

- ▶ Le projet de soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques,
- ▶ L'organisation générale des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques ainsi que l'accompagnement des malades,
- ▶ Les conditions d'accueil et de prise en charge des usagers,
- ▶ La politique d'amélioration de la qualité, de la sécurité des soins et de la gestion des risques liés aux soins,
- ▶ La recherche et l'innovation dans le domaine des soins infirmiers, de rééducation et médicotéchniques,
- ▶ La politique de développement professionnel continu

Elle est également informée sur le règlement intérieur de l'établissement et sur le rapport d'activité.

La CSIRMT est composée de cadres de santé, de personnels infirmiers, de rééducation et médico-techniques et d'aides-soignants élus et répartis en 3 collèges. Des représentants des étudiants (IFSI/IFAS) participent également à ces séances.

La durée de leur mandat est de 4 ans. Ces membres ont été renouvelés en 2022.

Elle est présidée par le Directeur Coordonnateur Général des Soins.

La CSIRMT se réunit 3 fois par an sur convocation de son Président. Elle permet d'associer les personnels paramédicaux à la mise en œuvre des soins et à la prise en charge des patients. Il s'agit d'un lieu de partage pour qu'ils expriment leurs avis et qu'ils fassent des propositions grâce à leur expérience.

LES INSTANCES



LES PÔLES D'ACTIVITÉ

CENTRE HOSPITALIER DE L'AGGLOMÉRATION DE NEVERS

PÔLE MÉDICO-CHIRURGICAL

- Chirurgie générale et digestive
- Hépatologie-Gastro Entérologie
- Gynécologie
- Hôpital de jour (HDJ)
- Médecine interne et maladies infectieuses
- Urologie
- ORL



PÔLE MÉDECINE DE SPÉCIALITÉS

- Diabétologie & Endocrinologie
- Médecine physique et de réadaptation
- Médecine générale et polyvalente (MGE-MPO)
- Hôpital de jour (HDJ)
- Néphrologie-dialyse
- Neurologie
- Soins palliatifs



PÔLE FEMME-MERE-ENFANT

- Gynécologie - Obstétrique
- Pédiatrie - Néonatalogie

PÔLE COEUR-VAISSEAUX-POUMONS

- Médecine vasculaire
- Cardiologie
- Chirurgie thoracique vasculaire
- Pneumologie

PÔLE PSYCHIATRIE

- Psychiatrie
infanto-juvénile

PÔLE CHIRURGIE-BLOC

- Chirurgie Orthopédique
& Traumatologique
- Bloc Opératoire
- Ophtalmologie
- Anesthésie

PÔLE URGENCES

- Réanimation
- SAU - SMUR - UHTCD

PÔLE GÉRIATRIE

- Unité de soins de longue durée (USLD)
- Unité d'hébergement renforcé (UHR)
- Unité cognitivo-comportementale (UCC)
- EHPAD Pignelin
- EHPAD Emile Clerget
- Unité de médecine gériatrique
- Soins de suite et de réadaptation (SSR)



PÔLE MÉDICO-TECHNIQUE

- Médecine nucléaire
- Laboratoire de biologie médicale
- Unité départementale d'hygiène hospitalière
- Imagerie médicale
- Pharmacie - Stérilisation
- DIM



STRUCTURE



72 800m²

de surface au CHAN
(Internat compris)

13,5 hectares de terrain



Lits et places*

MCO : 336 lits et 43 places

SSR : 36 lits et 25 places

Pédopsychiatrie : 22 places

EHPAD : 259 lits | USLD : 120 lits

**sources SAE 2021 et SAE 2022*

RESSOURCES HUMAINES



1 991,5 ETPR

1 800,60 ETPR **168,84 ETPR**

personnel non médical | personnel médical



1 759

Départs en formation
soit 6 863 jours de formations

SÉJOURS / ACTES



208

Résidents en EHPAD



18 008

Hospitalisations Complètes

3 988

Partielle (HDJ)



7 812

actes en Médecine nucléaire, dont 3 131 TEP



Interventions au bloc opératoire :
- **4 400** en hospitalisation complète
- **2 191** en ambulatoire



3 291

actes Echographie



46 323

Passages aux urgences Adultes et pédiatrie compris



6.28 j

Durée moyenne de séjour MCO (hors ambulatoire)



4 872 actes IRM
18 012 actes Scanner



845 725

Examens** Laboratoire



120 693

Consultations



1 040

Naissances



4 522

Chimiothérapies



88

Téléconsultations et télésurveillances



14 195

Dialyses



CHPOT

Prélèvements

Cornées : **20**
Multi-organes : **4**
(4 foies et 8 reins)



1 015

Consultations Maison d'arrêt

RÉSULTAT COMPTABLE

Tous budgets confondus

Dépenses
203 314 916 €

Recettes
201 081 793 €

= - 2 233 123 €

TAUX DE SATISFACTION DES PATIENTS



Enquête nationale e-SATIS :



68,03%

Secteur MCO
Hospitalisation de plus de 48H



72,74%

Chirurgie ambulatoire

IFSI/IFAS

134

IFSI

97,6 %

Etudiants promotion 2021-2024



Taux de réussite

6

IFAS

94 %

Etudiants promotion 2021-2022

Taux de réussite

VIE DU CHAN



232 000

Appels au standard



793,1 T

Déchets (dont DASRI : 117,6T)



857

Nombre de sorties SMUR



830,6 T

Blanchisserie (linge lavé)



329 sorties

HelismUR



585 000

Repas produits (UCPC) dont 8,6% pour l'achat de denrées alimentaires



127 446 kms

Transports sanitaires



70 Abonnements Documentation



118

Réclamations



~1 200 PC

7 542 tickets informatiques



614

Demandes de dossiers médicaux (dont 559 recevables)



2 833 FSEI

**Examens effectués à partir de prélèvements réalisés en interne ou sous notre responsabilité sur site

FAITS MARQUANTS 2022

Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers

JANVIER

Création d'une unité de psycho-traumatisme

Une unité du psycho-traumatisme de l'enfant et de l'adolescent de la Nièvre (USPEA 58) a vu le jour au sein du service de pédopsychiatrie du CHAN en janvier 2022.

Cette unité a pour but d'assurer une prise en charge sanitaire la plus précoce possible des troubles psycho-traumatiques pour éviter l'aggravation et la chronicité des troubles psychiques ou l'installation de comorbidités associées ainsi que l'installation de troubles séquellaires constitués.

Ces troubles peuvent être les suivants :

- Maltraitements et traumatismes de l'enfance.
- Violences psychologiques, physiques, sexuelles.
- Actes de délinquance : vol, agression, cambriolage.
- Harcèlements de tout type.
- Maladies avec risque de mort.
- Deuils et séparations traumatiques.
- Traumatismes collectifs : attentats, catastrophe naturelles, persécutions et guerres.

Cette unité du psycho-traumatisme s'adresse aux enfants et aux adolescents de 0 à 18 ans présentant des troubles psycho-traumatiques consécutifs à un ou plusieurs événements traumatiques, récents ou anciens, uniques ou répétés.

Elle s'inscrit dans un contexte local où l'équipement et l'offre de soins doivent être renforcés pour améliorer l'accès aux soins et la prise en charge médico-psychologique des enfants/adolescents, victimes d'actes de violences ou exposés à des événements à fort impact psychologique (répondant à la nécessité de leur apporter des soins spécifiques).

Cette unité s'adresse également aux parents, notamment pour permettre leur participation aux soins. Il s'agit d'une condition nécessaire pour assurer une prise en charge de qualité et adaptée aux besoins des enfants.

Les usagers pourront téléphoner à l'unité ou être orientés par les partenaires du territoire (UMJ, UAPED, ANDAVI, PJJ, PMI, ASE, maison de la parentalité, médecin de ville, pédiatrie, professionnels de la santé mentale, associations, éducation nationale) auprès d'une équipe formée par l'institut de victimologie de Paris.



Prix SOS Préma pour le berceau co-dodo

Plus de 150 nouveau-nés sont hospitalisés chaque année au sein du service de néonatalogie du CHAN. De par sa position excentrée dans le département et l'absence d'hébergement de proximité, certains parents sont en difficulté pour rester auprès de leur enfant une fois qu'ils ont quitté la maternité.

Pourtant, il est important de renforcer le lien parent-enfant et de limiter au maximum les ruptures, pour la santé physique et psychique du nouveau-né hospitalisé et de ses parents. Ainsi, la nécessité de créer une chambre parent-enfant avec berceau co-dodo au sein de l'unité de néonatalogie s'est imposée.

Cependant, des freins sont apparus, essentiellement liés à l'architecture du service, puisque la plupart des pièces sont dites « borgnes », soit sans fenêtre.

Le service a choisi de se tourner vers le prix SOS Préma qui a pour objectif de récompenser une initiative innovante en service de néonatalogie en faveur de l'accueil des familles et de la création du lien parents / bébé par une dotation qui contribuera à sa mise en place, pour financer la création de la chambre parent-enfant avec berceau co-dodo.

Le Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers a été désigné lauréat du Prix SOS Préma en 2022 et a ainsi obtenu le financement essentiel à la mise en œuvre du projet. La Direction de l'Équipement, des Travaux, des Services Économiques et Logistiques a, pour sa part, réalisé l'ouverture nécessaire à la pose d'une fenêtre dans la future chambre, ainsi que les travaux de rénovation.

Les parents peuvent désormais rester dormir, s'occuper de leur enfant à toute heure du jour et de la nuit. Cela permet ainsi de créer avec le bébé une réelle intimité et une meilleure relation de confiance avec les professionnels du service.



Sac des 1000 premiers jours

Les 1000 premiers jours, c'est la période qui court des premiers mois de grossesse jusqu'aux deux ans révolus de l'enfant. C'est également un concept scientifique qui met en évidence une période clef pour le développement de l'enfant.

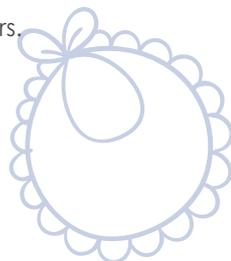
Le Sac des 1000 premiers jours est un geste de bienvenue dans la parentalité remis à tous les parents, sans condition, lors de leur séjour en maternité. Il contient 6 objets qui incarnent 6 invitations à des gestes et des habitudes bénéfiques pour la santé de l'enfant et de ses parents. Le Sac et son contenu facilitent la transmission des messages de santé publique autour de la santé de l'enfant, de son développement et du soin des parents.

Les 6 objets du quotidien qui composent le sac sont 100 % naturels, d'origine biologique et sans perturbateur endocrinien.

La maternité du Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers a commencé la distribution de ce sac à compter de mars 2022.

Le sac complète les outils créés en 2021 par la politique des 1000 premiers jours pour mettre à la disposition des parents des informations simples, fiables et accessibles leur permettant d'être pleinement acteurs des 1 000 premiers jours de leur enfant :

- Le site 1000-premiers-jours.fr, conçu pour répondre aux nombreuses questions que se posent les (futurs) parents dès la grossesse.
- L'application 1000 premiers jours, donnant accès à une cartographie des professionnels des 1000 premiers jours, à un calendrier de suivi de grossesse, à des informations, à un auto- diagnostic de la dépression post-partum.
- Le Livret de nos 1 000 premiers jours.



Un sac et son carnet de bienvenue

Deux objets pour accompagner les parents en sortie. Il permet d'aborder la nature, le jeu, le développement de l'enfant et l'activité physique de tous.



Une turbulette

Permet de coucher l'enfant en toute sécurité, sur le dos et sans couverture. L'occasion de parler du respect du rythme de sommeil de l'enfant.



Un savon d'origine naturelle

Sans huile essentielle, pour laver le bébé. L'occasion de parler du premier bain, des messages d'hygiène et des perturbateurs endocriniens.

Sans perturbateur endocrinien, composants 100% naturels d'origine biologique, textiles labellisés Oeko-tex



Un album jeunesse

Pour favoriser l'éveil sensoriel et culturel de l'enfant, sans écran. L'occasion de parler d'attachement affectif, et d'apprentissage du langage.



Une crème de soin pour les parents

Pour aborder avec les parents l'importance de prendre soin de leur santé physique, morale et de bien s'entourer en s'appuyant sur les professionnels 1000 jours.



Un bavoir et un guide

Deux objets pour accompagner pas à pas les parents dans la diversification alimentaire de l'enfant. L'occasion de parler de l'alimentation de toute la famille.



FOCUS ASSOCIATION LES MÔM'EN COULEURS

L'association les Môm'en Couleurs a été créée en janvier 2020 à l'initiative de Nancy Nuremberg, Présidente de l'association et IDE au service de pédiatrie du CHAN.

L'idée de créer une association pour le service de pédiatrie est venue d'une discussion entre deux infirmières. Cette association est composée d'infirmières, d'aides-soignantes et d'auxiliaires de puériculture du service de pédiatrie du CHAN qui ont chacune un rôle bien défini, ainsi que d'une personne en charge du site internet.

Très tôt, elle a désigné un parrain pour promouvoir ses manifestations : Lucas BLANC, joueur de l'USON.

Motivés par leur travail, les « Môm'en Couleur », se réunissent régulièrement en dehors de leur activité et selon leur disponibilité : jours de repos, week-end, temps de pause en salle de pôle ou salles de consultation en pédiatrie

L'association répond à 2 objectifs principaux :

- Améliorer le quotidien des enfants hospitalisés et de leurs parents.
- Faire bénéficier au service de pédiatrie de matériels spécifiques : décorations, jeux, aménagements (salle de jeux...), gigoteuse, produits d'hygiène (pansements ou des petites choses pour les enfants qui viennent parfois sans rien)...

Pour y répondre, les « Môm'en Couleurs » organisent souvent des événements à destination des enfants en HDJ / HC du CHAN tels qu'une distribution de peluches / drapeaux / ballons de l'USON par certains de ses joueurs par exemple.



crédit photo : association Les Môm'en couleurs



crédit photo : association Les Môm'en couleurs

Aménagement d'une salle de jeu au CHAN par l'association des « Môm'en Couleurs »

Financée par la ville de Nevers, l'Artisan, L'Atelier des Trolls, les classes de 3^{ème} du Collège des Amognes de St Benin d'Azy, la Horde du pré, la tanière des enragés, Carrefour Nevers-Marzy (les boucles du cœur et la barbe de papa) et en partenariat étroit avec l'association Soroptimist, l'Amicale des pompiers de Nevers, le service de pédiatrie du CHAN et la direction générale de l'hôpital, l'association a aménagé et décoré la salle de jeux du service.

En effet, celle-ci est beaucoup utilisée par les patients et leur famille. Elle a ouvert ses portes en décembre 2022. Elle se situe au niveau -1 du CHAN au sein du service de pédiatrie.



Réouverture de la Maison du Don du Sang

Près de deux ans et demi après sa fermeture, en raison d'un manque d'effectif médical, la Maison du Don a rouvert ses portes le 30 mars 2022.

Nouveaux horaires, signalétique retravaillée et modernisation du mobilier, le site de prélèvement a fait peau neuve il y a un an, avec pour objectif d'inciter, de nouveau, les nivernais à tendre le bras pour donner leur sang ou leur plasma.

Parcours d'un donneur :

Etape 1 : L'accueil personnalisé du donneur (8 à 10 min)

À l'arrivée du donneur, l'équipe crée un dossier administratif à son nom. Les données enregistrées permettront de le contacter ultérieurement pour toute information relative à son don.

Il est également attribué un numéro unique pour chaque don sur le plan national. Il sera le seul identifiant permettant de suivre la chaîne entière du don et garantissant de façon anonyme le lien entre le donneur et tous les receveurs transfusés.

Enfin, il est remis au donneur un questionnaire de santé à remplir. Il s'agit d'un document de préparation à l'entretien médical. Le donneur s'engage à répondre avec sincérité aux questions.

Etape 2 : L'entretien médical (5 à 6 min)

Confidentiel et couvert par le secret médical, l'entretien entre le donneur et le médecin de l'EFS est essentiel pour garantir la plus grande sécurité possible. C'est au cours de cet entretien que le médecin s'assure que le donneur ne prend aucun risque : ni pour lui-même, ni pour le receveur. Il prend en considération les antécédents médicaux du donneur et recherche les comportements à risques éventuels.

Le médecin procède à un examen clinique : il consiste en la prise de tension artérielle et la vérification du taux d'hémoglobine du donneur. Cet examen est obligatoire avant chaque don du sang. À l'issue de l'entretien, le donneur et le médecin signent conjointement le questionnaire confirmant le consentement du donneur.

Etape 3 : Le prélèvement rapide et adapté (temps variable en fonction du don)

Le prélèvement est effectué par une infirmière spécialement qualifiée. Le don de sang est réalisé en position allongée et sous surveillance. Le volume prélevé est adapté à chaque personne : il varie donc entre 420 et 480 ml, en fonction du poids et de la taille du donneur.

Les poches et tubes sont par la suite identifiés avec le numéro de don du donneur.



Étape 4 : La collation et le repos (20 min)

Après le don, une collation est offerte au donneur. Ce moment agréable et important permet d'observer un court repos sous surveillance médicale.

Il est aussi un instant privilégié pour entretenir des relations et partager son expérience avec les autres donneurs de sang bénévoles.

Étape 5 : L'après don

Après un prélèvement, l'organisme reconstitue très vite et de manière naturelle, le sang qui a été prélevé. Toutefois, il faut rester vigilant :

La vigilance du côté du donneur

1. Certaines activités sont déconseillées dans les heures qui suivent un don, comme les activités en hauteur, les activités aquatiques ou encore la conduite prolongée (préférez les transports en commun).
2. L'établissement de transfusion sanguine demande à ce que le donneur l'informe en cas de fièvre se déclarant dans les heures ou les jours qui suivent un don. L'agent infectieux peut être déjà présent dans le sang au moment du don et représenter un risque potentiel pour le futur receveur.



» LE DON DE SANG À NEVERS ET DANS SON AGGLOMÉRATION



» UNE FRÉQUENTATION QUI MONTE EN PUISSANCE

ZOOM SUR LA MAISON DU DON DE NEVERS



La vigilance du côté de l'EFS

Des analyses biologiques sont effectuées pour chaque don. Elles sont réalisées dans l'intérêt du receveur transfusé. Cependant, si l'un de ces examens révèle une anomalie, l'utilisation du sang pour une transfusion ne sera pas autorisée et le donneur en sera informé.

Si l'anomalie biologique est bénigne : un courrier précisant la conduite à tenir est adressé au donneur. Il indique la nécessité ou non de consulter un médecin et la contre-indication ou non pour de nouveaux dons de sang.

Si l'anomalie biologique est majeure : le donneur est invité à prendre rendez-vous rapidement avec un médecin de l'établissement de transfusion pour une consultation médicale.

Un prochain don est possible 8 semaines plus tard. Les hommes peuvent donner leur sang jusqu'à 6 fois par an et jusqu'à 4 fois pour les femmes.

En attendant, il est offert la possibilité à chaque donneur de télécharger l'application « Don de sang », pour retrouver :

- Le calendrier de ses rendez-vous,
- Le lieu de don le plus proche pour prendre rendez-vous facilement,
- Le test d'autoévaluation, la 1^{ère} étape pour savoir si le donneur peut, donner dès maintenant,
- Une carte donneur à partir du 2^{ème} don.

11 AVRIL

Fermeture de la maternité 1 semaine et réserve sanitaire

Au CHAN, 1200 bébés naissent en moyenne chaque année.

Mais le manque de personnel, l'épuisement des sages-femmes en place et les difficultés de recrutement ont conduit à la fermeture de la maternité du 11 au 18 avril 2022. Afin d'assurer la continuité des soins, les patientes ont été transférées dans les maternités de Dijon, Bourges, Auxerre, Moulins et Montluçon. L'établissement a, toutefois, tout mis en œuvre pour accueillir les urgences obstétricales.

Le 13 avril 2022, la Direction de l'hôpital et les sages-femmes ont trouvé un accord pour permettre la réouverture de la maternité. Une équipe de 7 IDE a été constituée au début du mois pour venir en aide aux sages-femmes.

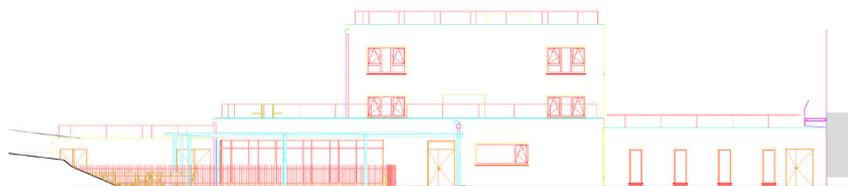
A partir du 15 avril 2022, la maternité du CHAN a également reçu des renforts de la réserve sanitaire suite à un appel aux volontaires par l'Agence Régionale de Santé, ce qui a permis le retour à un fonctionnement normal de la maternité du CHAN.

1er MAI

Ouverture de l'internat

Auparavant, le CHAN disposait d'un internat de 10 chambres, sous dimensionné et daté, pour répondre aux besoins d'accueil des internes. De nombreux médecins étaient logés dans des appartements en ville.

Un projet de construction d'un nouvel internat a été lancé en 2018. Les travaux ont débuté en septembre 2020, avec la pose de la première pierre le 16 septembre 2020.



Fin mai 2021, le gros œuvre était terminé et les travaux à l'intérieur du bâtiment ont commencé. Ils se sont poursuivis jusqu'à la fin avril 2022 et le 1er Mai 2022, date du début de semestre des internes, l'internat ouvrait et les premiers internes et faisant fonction d'interne ont posé leurs valises.

Ce nouvel internat, composé de 40 chambres, se veut convivial pour permettre aux jeunes de créer des liens qui les inciteraient à rester sur le territoire. Il a été décidé pour une question de praticité, notamment pour les étudiants ne disposant pas de véhicule, d'implanter l'internat au plus proche de l'hôpital, tout en créant un bâtiment séparé afin de marquer une séparation entre le travail des internes et leur vie personnelle.

QUELQUES CHIFFRES ⚡

- ▶ Construit sur **3 niveaux**
- ▶ Surface totale : **1 500m²** avec **1 terrasse** et **1 pièce de vie de 150 m²** baignée de luminosité
- ▶ Chambres : **40** (36 chambres de 20m² et 4 chambres de 30m²)
- ▶ Coût global : **3.7 millions €**
- ▶ Subvention de **200 000 €** par le Conseil Départemental - 58
- ▶ Un peu **moins de 2 ans de travaux**
- ▶ Entreprises qui ont travaillé sur le chantier : **14**
- ▶ Nouvelles places de parking : **71** (40-internat et 31-public)
- ▶ Personne assurant la coordination hôtelière : **1**

Migration vers une messagerie commune sur le Groupement Hospitalier de Territoire de la Nièvre

Contexte et mise en place de ce nouveau dispositif.

Echanges avec Camille LABRY, Responsable des systèmes d'information du groupement hospitalier de territoire (GHT) de la Nièvre et Sébastien VANIER, Responsable Adjoint | Infrastructures & Applications/Interopérabilité - Direction du Système d'Information (DSI) du GHT.

La mise en place d'une messagerie commune au sein du GHT s'inscrit dans le cadre du schéma directeur du système d'information élaboré en 2017 et ayant commencé en janvier 2018. La messagerie commune faisait partie des différents projets techniques de ce schéma directeur.

Il y a eu tout d'abord des préalables techniques obligatoires :

- La réalisation d'un réseau commun entre les 9 établissements du GHT afin que les professionnels puissent se contacter comme s'ils faisaient partie du même établissement
- La mise en place d'un annuaire unique afin de pouvoir accéder à internet et à toutes les ressources de chaque établissement

Ensuite, la messagerie commune du GHT a pu être mise en place en plusieurs étapes clés :

- **Etape 1 (2020)** : le projet de décision avec des réunions stratégiques entre la Direction des systèmes d'information et la Direction générale afin de définir les grandes lignes concernant la messagerie commune
- **Etape 2 (16 juin 2020)** : validation de certains choix par le Comité stratégique, notamment concernant la forme de l'adresse mail : *nom.premièrelettreduprénom@ght58.fr*
- **Etape 3 (2021-2022)** : le projet technique avec des réunions entre la Direction des systèmes d'information et la société « projet Lys », qui est une société d'expertise de Microsoft.
- **Etape 4 (mars à mai 2022)** : le projet organisationnel afin de mettre en place le basculement des 3 200 messageries du GHT (dans quelle temporalité ? par lot de combien ?) accompagné par la société projet Lys.

Il y a eu notamment deux phases importantes :

- **La phase de recherche d'ambassadeurs** : par le biais d'une campagne de communication avec des notes d'information à diffusion générale expliquant le projet et proposant aux membres du personnel du GHT de devenir ambassadeurs. La société projet Lys a accompagné l'équipe de la DSI en fournissant notamment une charte graphique pour les notes d'information, une vidéo didacticiel et des documentations

personnalisables pour les utilisateurs de la nouvelle messagerie. Ils ont été une cinquantaine à accepter d'être ambassadeurs au sein du GHT. Ils ont bénéficié de 7 sessions d'une demi-journée de formation. Leur rôle a été d'apprendre à utiliser la messagerie aux membres du personnel de leur service.



- **La phase pilote** : test de déploiement sur certains utilisateurs (les ambassadeurs et quelques services volontaires) permettant de faire des ajustements techniques en fonction des retours

• **Etape 5 (à partir de juin 2022)** : la phase de déploiement sur l'ensemble du GHT.

Ce projet a mobilisé une dizaine de personnel du GHT sur plusieurs années afin d'être effectif à ce jour.

Cette messagerie commune permet d'éviter à un membre du personnel qui travaille sur plusieurs sites du GHT d'avoir plusieurs identifiants différents. Elle simplifie également la communication entre le personnel des différents établissements du GHT.

Le GHT de la Nièvre est le premier à avoir créé une messagerie commune.

Journée sans tabac

A l'occasion de la campagne nationale « Mois sans Tabac », les services de santé au travail, les unités d'addictologie du Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers et le Centre Hospitalier de Decize se sont mobilisés afin de sensibiliser les patients et les soignants à l'arrêt du tabac.

En effet, plusieurs chariots de prévention mobile (avec auto-tests) et formations (non certifiantes) ont été mis en place afin de prévenir des risques liés à une consommation de tabac excessive.



Entretien avec le Dr Keddi, Addictologue et psychologue - Présentation de l'unité d'addictologie du CHAN

Le pôle B « Médico-chirurgical » dispose d'une équipe d'addictologie pluridisciplinaire composée d'un médecin, d'infirmiers et d'une psychologue.

Le terme « addiction » comprend toutes les pathologies et troubles du comportement avec une relation d'abus ou de dépendance qui entraînent des conséquences physiques, psychologiques et sociétales pour le patient.

Au CHAN, plusieurs addictions sont traitées par l'équipe :

- La consommation excessive de tabac.

La plupart des patients ont plus de 50 ans et des pathologies cardiaques ou pulmonaires leur imposent l'arrêt de la cigarette. Il s'agit de l'addiction la plus traitée au CHAN. Une sage-femme intervient également lors de la grossesse pour permettre aux femmes enceintes d'arrêter de fumer (thérapie, substitut de nicotine) et ainsi favoriser le bon développement de l'enfant.

- La consommation excessive d'alcool.

Ici les patients sont plus jeunes, ils ont entre 30 et 50 ans.

- Les troubles du comportement alimentaire (exemple : boulimie, anorexie).

Une des membres de l'équipe a suivi un diplôme universitaire spécialisé sur ce sujet. En binôme avec la psychologue, elle accompagne ces patients âgés généralement de 20 à 40 ans.

- L'accueil et le suivi des adolescents entre 15 et 18 ans qui ont une addiction au cannabis en lien avec le service de pédopsychiatrie du CHAN.
- Les addictions aux jeux d'argent et aux écrans. La majorité des patients ont entre 20 et 30 ans.
- L'addiction au sexe. La plupart des patients ont entre 30 et 40 ans.

Afin d'accompagner les patients, plusieurs prises en charge pour lutter contre ces addictions sont proposées :

- Une hospitalisation
- Des consultations avec un infirmier, la psychologue ou le médecin addictologue
- Des groupes de parole et de soutien

Le patient commence son sevrage par le biais d'un arrêt total de la consommation (avec des médicaments pour atténuer les symptômes du manque) ou par la prise d'un traitement de substitution.

Il pourra également bénéficier d'un accompagnement psychologique afin de comprendre l'origine de son addiction et de l'aider à la maîtriser.

L'équipe d'addictologie du CHAN souhaiterait mettre en place plusieurs projets tels que :

- La thérapie avec substances psychédéliques,
- Un accueil de jour,
- La mise en place d'une consultation mixte pédopsychiatrie-addictologie pour les mineurs entre 15 et 18 ans.



Dr KEDDI, Addictologue et psychologue
Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers

Renouvellement des CVS & présentation de l'instance

Présentation de l'instance : Le conseil de vie sociale (CVS) est une instance élue par les résidents et les familles d'un établissement médico-social. Composé de représentants des résidents, des familles et du personnel de l'établissement, le conseil de la vie sociale peut donner son avis et faire des propositions sur :

- Le fonctionnement de l'établissement notamment sur les droits et libertés des personnes accompagnées,
- L'organisation et la vie quotidienne,
- Les activités, l'animation socio-culturelle et les prestations proposées par l'établissement,
- Les projets de travaux et d'équipements,
- La nature et le prix des services rendus,
- L'affectation des locaux collectifs, l'entretien des locaux, les relogements prévus en cas de travaux ou de fermeture, ...
- L'animation de la vie institutionnelle et les mesures prises pour favoriser les relations entre ces participants ainsi que les modifications substantielles touchant aux conditions de prises en charge.

Son rôle est consultatif et se réunit au moins 3 fois par an.

Le CVS favorise l'expression et la participation des résidents et de leurs familles à la vie de la structure.

CHIFFRES CLÉS DES ÉLECTIONS

Clerget

- ▶ **79 votants** pour les représentants des familles, 24 suffrages exprimés et 5 bulletins nuls, soit 30% des votants
- ▶ **15 semaines** pour élections complètes

Pignelin

- ▶ **148 votants** pour les représentants des familles, 24 suffrages exprimés et 2 bulletins nuls, soit 16% des votants
- ▶ **18 semaines** pour élections complètes

Colbert

- ▶ **70 votants** pour les représentants des familles, 9 suffrages exprimés, soit 13% des votants
- ▶ **22 semaines** pour élections complètes



Renforcement de l'évaluation des troubles cognitifs par les « Consultations Mémoire » et l'HDJ d'évaluation

Les Consultations Mémoire

Les consultations mémoire permettent de diagnostiquer un trouble de la mémoire (maladie d'Alzheimer par exemple), ou d'écarter ce diagnostic et rassurer les patients inquiets de leur perte de mémoire.

Lorsqu'une personne ou ses proches remarquent un changement de comportement ou des pertes de mémoire, il est important que le médecin traitant en soit informé afin qu'il puisse l'orienter vers une consultation mémoire.

Dans la Nièvre, ainsi que dans le département limitrophe du Cher, les lieux de consultations mémoire sont de plus en plus rares. Face à ce constat, les « Consultations Mémoire » ont été renforcées sur le Site de Colbert.

Lors de la consultation mémoire, le gériatre prend en charge le patient. Des investigations complémentaires sont réalisées (IRM cérébrale, bilan biologique). Des tests neuropsychologiques de débrouillage sont effectués afin d'orienter le patient en HDJ d'évaluation si les capacités cognitives le permettent.

L'Hôpital de Jour d'Évaluation

Cette unité fonctionnelle, ouverte 3 jours par semaine, a pour but d'évaluer sur une journée les troubles cognitifs, les troubles de la marche, les capacités d'autonomie des plus de 70 ans par une équipe pluridisciplinaire composée de médecin, neuropsychologue, psychologue, ergothérapeute, diététicienne, assistante sociale, infirmière, secrétaire.

Le recrutement d'une nouvelle neuropsychologue a permis :

- D'augmenter la réalisation du nombre de bilans neuropsychologiques (BNP). Ces examens, longs à réaliser (au moins 3 heures : 2h de test + 1h d'interprétation) permettent d'orienter le diagnostic lorsqu'il existe des troubles cognitifs.
- De réduire les délais d'accès à l'HDJ. Si une maladie neurodégénérative est diagnostiquée, le gériatre revoit le patient en consultation « mémoire ». Il effectue

alors une consultation d'annonce en reprenant les conclusions de la synthèse pluridisciplinaire de l'HDJ : diagnostic, information et soutien du patient et de ses proches, prise en charge thérapeutique adaptée. Le bilan de la consultation d'annonce est transmis au médecin traitant.

Ces consultations ont un intérêt notable puisque lorsque le diagnostic est précoce, l'évolution de la maladie et la perte d'autonomie peuvent être ralenties avec une prise en charge adéquate.



Conseils aux VOYAGEURS

JUILLET-AOÛT

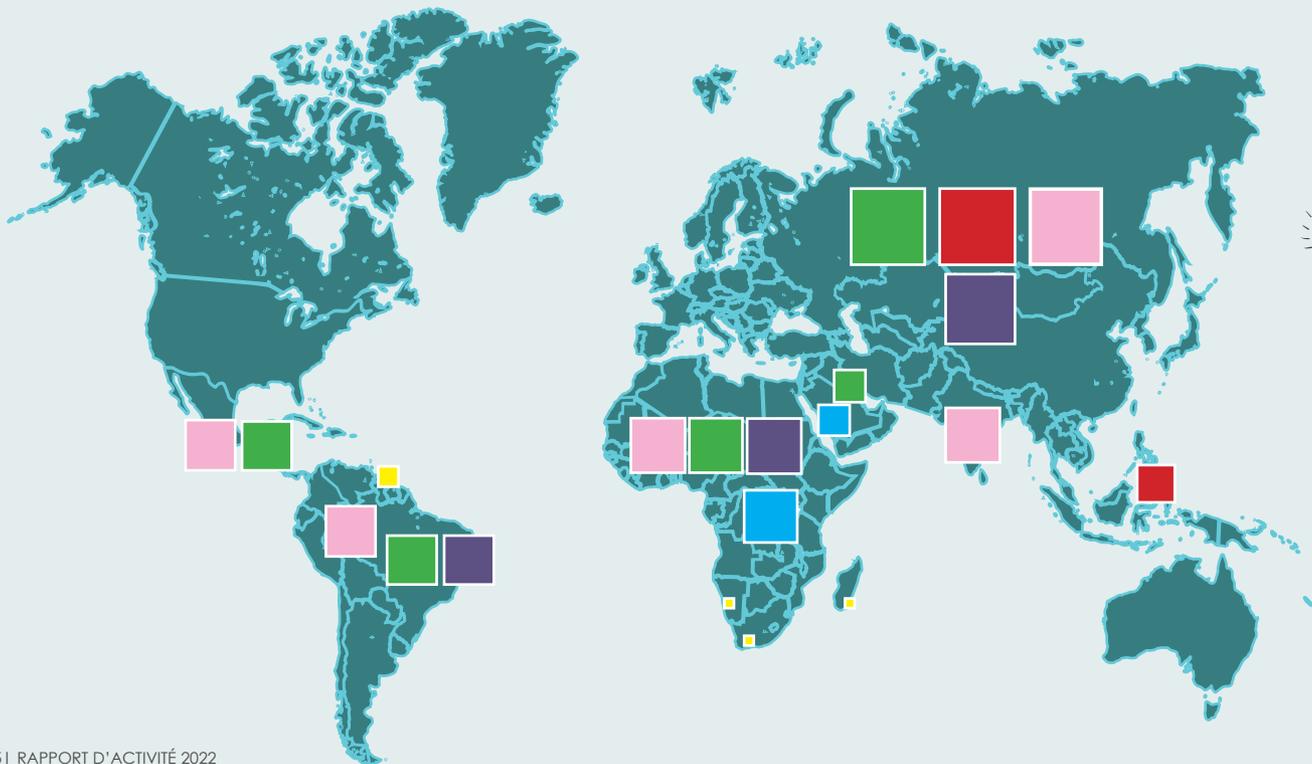


Le CHAN dispose d'un centre de vaccination permettant de réaliser les consultations dites « Conseils aux Voyageurs ». Elles sont assurées par le Dr Hama DJERAD, spécialiste en Médecine interne et Médecine tropicale et pathologies infectieuses.

Ces consultations médicales de préparation au voyage international comprennent notamment un conseil, des prescriptions de prévention et les vaccinations internationales requises suivant les antécédents du voyageur, la zone, la saison et le type de voyage.

Parmi les vaccins dispensés lors de ces consultations, on trouve :

- Le vaccin contre la fièvre jaune | Recommandé : régions intertropicales d'Afrique et d'Amérique du sud. Obligatoire en Guyane.
- L'encéphalite japonaise | Recommandé : pays d'Asie du sud est
- La fièvre typhoïde | Recommandé pour les pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie (en particulier l'Inde)
- L'hépatite A | Recommandé pour les pays d'Afrique, du Moyen-Orient, d'Asie, d'Amérique centrale et du sud
- La rage | Recommandé pour les pays d'Asie, d'Amérique du Sud et d'Afrique y compris l'Afrique du Nord.
- Le vaccin contre les méningocoques de type A, C, Y W135 | Recommandé pour les pays d'Afrique subsaharienne, d'Arabie saoudite, notamment pendant la saison sèche. Obligatoire pour les personnes effectuant le pèlerinage en Arabie Saoudite



Avant chaque voyage, le médecin conseille de prendre le temps de se renseigner sur sa destination sur le site www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/ et de s'inscrire sur le site Ariane <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>, qui permet à tout ressortissant français, à l'occasion d'un voyage, de se signaler auprès du ministère afin de bénéficier, d'informations de qualité ou de consignes de sécurité en temps réel dans le pays de destination si la situation le justifie. Ce site permet également aux autorités françaises, en cas de crise, de connaître votre présence dans un pays.

VACCINS	Définition	Symptômes	Personnes visées	Contre-indications	Administration
Fièvre jaune	Provient des singes et transmise par les moustiques. Fatale chez les personnes non vaccinées.	Maux de tête violents, fièvre intense, douleurs dorsales et fatigue importante.	+ de 9 mois et se rendant dans une zone à risques	Femmes enceintes, immunodéprimées, allergiques aux œufs, patients ayant un lymphome, un cancer ou une chimiothérapie dans l'année de vaccination	Nom : STAMARIL, vaccin vivant atténué. Non disponible en vente libre. Schéma vaccinal : dose unique, réalisée par voie sous-cutanée. Vaccin qui offre une protection à vie.
Encéphalite Japonaise	Transmise par les moustiques, qui provoque une inflammation de l'encéphale. L'encéphalite japonaise passe souvent inaperçue.	Violents maux de tête, fièvre importante, frissons, troubles du comportement, désorientation, obnubilation, paralysie ou encore convulsions.	+ de 2 mois et se rendant dans les zones rurales, humides (rizières) ou la nuit, au camping, en randonnée, en vélo		Nom : IXIARO, vaccin inactivé. En vente libre. Schéma vaccinal : 2 doses administrées par voie intramusculaire : une à J0 et une à J28, puis une dose de rappel 12 à 24 mois après la primovaccination.
Fièvre typhoïde	Maladie infectieuse causée par une salmonelle qui se trouve dans les eaux ou aliments contaminés. Transmise par voie orale et est contagieuse. C'est une maladie à déclaration obligatoire.	Douleurs abdominales, diarrhée, nausées, vomissements puis signes d'infection : fièvre, frissons, chute de tension artérielle, état de stupeur et d'abattement.	+ de 2 ans devant effectuer un séjour prolongé dans des pays où l'hygiène est précaire et où la maladie est présente. Obligatoire pour les militaires.	Vaccination doit être différée en cas de maladie aigüe avec fièvre	Nom : TYPHIM, vaccin inactivé. En vente libre. Schéma vaccinal : dose unique, réalisée par voie intramusculaire ou sous-cutanée. Protection pendant 3 ans.
Hépatite A	Maladie du foie : infection par un virus des tissus. Causée par des aliments ou de l'eau contaminée.	Peau jaune (ictère ou jaunisse), urine foncée, nausées, vomissements, fatigue intense et douleurs abdominales	+ de 1 an devant séjourner dans une région du monde où l'hygiène est précaire. Recommandé pour les personnes ayant une maladie chronique du foie ou atteintes de mucoviscidose, greffées (ou en attente) et chez les personnes vivant avec le VIH.	Vaccination doit être différée en cas de maladie aigüe avec fièvre.	Nom : VAQTA, vaccin inactivé. Disponible en vente libre. Schéma vaccinal : dose unique administrée par voie intramusculaire, puis une dose de rappel 6 à 12 mois après la primovaccination. Protection pendant 5 ans.
Rage	Maladie des animaux due au virus Lyssavirus.	Fièvre, frissons, malaises, fatigue, insomnie, anorexie, maux de tête, anxiété, irritabilité	Personne devant effectuer un séjour prolongé ou aventureux, et dans des zones à haut risque. Recommandé aux jeunes enfants	Vaccination doit être différée en cas de maladie aigüe avec fièvre.	Nom : RABIPUR, vaccin inactivé. Disponible en vente libre Schéma vaccinal : 3 doses à J0, J7 et J21 par voie intramusculaire
Méningocoques de type A, C, Y, W 135	Infection des méninges, qui sont les membranes qui entourent le cerveau. Peut-être causée par plusieurs types de bactéries appartenant à des « sérogroupes » différents nommés A, B et C, Y, X, et W-135.	Violents maux de tête, fièvre, nausées, vomissements, raideur de la nuque et photophobie	Personne partant dans un pays à risque de méningite à méningocoques, pour les personnes immunodéprimées ou qui n'ont plus de rate	Vaccination doit être différée en cas de maladie aigüe avec fièvre.	Noms : MENVEO ou NIMENRIX, vaccins inactivés dits « tétravalents ». En vente libre. Schéma vaccinal : nombre de doses qui varie en fonction de l'âge à la vaccination et de la situation, administrée par voie intramusculaire

Création d'un Espace Snoezelen sur le Site de Pignelin

Dans le cadre de l'amélioration du quotidien et de l'enveloppe allouée par le Segur de la santé, un projet d'espace Snoezelen a été élaboré en 2022 pour une installation en 2023.

La méthode Snoezelen a été créée dans les années 1970 par des Néerlandais. Le terme Snoezelen est la contraction de « Snuffelen » : sentir, renifler et de « Doezen » : somnoler, c'est-à-dire un travail autour des cinq sens, de la détente et du plaisir. L'approche Snoezelen est un outil de médiation qui s'appuie sur la construction d'un cadre rassurant, sécurisant, apaisant.

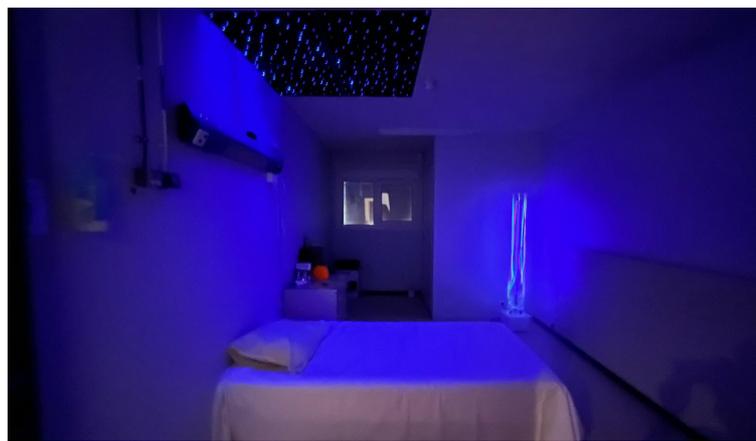
La population accueillie sur l'EHPAD Pignelin est diversifiée. Certains résidents accueillis présentent des troubles liés à leur pathologie (psychiatrique, démentielle...). Ils vont pouvoir profiter de cette approche douce, non-médicamenteuse, afin de réduire le trouble aigu prévalent à un moment identifié.

La méthode Snoezelen peut tout à fait être mise en place en prévention de troubles aigus, en entretien.

Les patients/résidents de l'UCC/UHR pourront également bénéficier de cet espace.

Il existe une multitude de dispositifs pouvant être intégrés à une salle Snoezelen. Il ressort la nécessité d'une salle suffisamment équipée mais pas encombrée pour ne pas sur-stimuler la personne qui va bénéficier de la prestation. Le principe Snoezelen basé sur les cinq sens, ainsi que le bien-être et la relaxation. Voici les types d'éléments qui ont été choisis pour Pignelin :

- Matelas à eau chauffant,
- Ambiance musicale (chaîne hifi avec haut-parleurs, CD d'ambiance),
- Jeux de lumière (plafond étoilé, filaments LED, boule à facettes, ...),
- Aromathérapie (ambiance olfactive qui peut être créée par ventilation au travers un filtre à air par exemple),
- Mouvance (colonne lumineuse à bulles, disque à huile, ...).



13 SEPTEMBRE

Focus sur l'association SPAMA



SPAMA est une association d'accompagnement pour les parents confrontés à la fin de vie de leur bébé et au deuil périnatal. Elle offre à tous les parents, confrontés à la fin de vie de leur tout-petit et au deuil périnatal, un soutien indéfectible, des outils de soutien et une écoute attentionnée par plusieurs biais :

- Un Forum de parents,
- Une ligne nationale d'écoute téléphonique,
- Un coffret pour les traces mémorielles du bébé,
- Des livres sur le deuil pour les parents ou la fratrie
- Des groupes d'entraide ouverts,
- De Journées dédiées au deuil périnatal.

Cette association est là aussi pour les soignants qui pratiquent ou s'intéressent à la démarche d'accompagnement face à toutes ces situations et

aux soins palliatifs pour ces nouveau-nés ou bébés à naître qui peuvent décéder. L'Association met à disposition des pistes de réflexions à travers les nombreux travaux de professionnels mis en ligne, des informations sur les textes législatifs en vigueur et une bibliographie adaptée, des formations et enfin des liens vers d'autres structures ou lieux de soutien ...

Le Centre Hospitalier a conventionné le 13 septembre 2022 avec l'Association SPAMA dont plusieurs professionnels sont membres.



29 SEPTEMBRE

Réadaptation cardiaque

C'est une prise en charge spécifique dédiée aux patients atteints d'une maladie cardiovasculaire tel qu'un infarctus du myocarde ou ceux ayant subi une chirurgie cardiaque.

Elle se déroule en plusieurs phases :

1. Un bilan médical

Il permet d'évaluer les séquelles cardiaques et de rechercher les autres facteurs de risque (diabète, surpoids, tabagisme...) afin d'adapter la prise en charge en fonction des besoins réels du patient.

L'équipe médicale fait faire au patient un test d'effort ou encore un écho-doppler cardiaque.

2. Des séances de rééducation cardiaque à l'effort sous surveillance médicale

Elles permettent d'augmenter la capacité d'effort du cœur malade ou convalescent. Pendant les entraînements qui ont lieu plusieurs fois par semaine, les patients font principalement de la marche, du vélo pour améliorer l'endurance de leur cœur ou encore de la gymnastique sur tapis.

3. Accompagnement pluri professionnels

Le patient peut être accompagné par une équipe pluridisciplinaire (médecin, infirmier, kinésithérapeute, assistante sociale, psychologue...) afin de modifier son mode de vie concernant l'activité sportive, l'alimentation ou encore le tabac. L'équipe

et le patient peuvent mettre en place conjointement un programme pour le retour du patient à son domicile. Il peut également bénéficier d'un suivi psychologique afin d'être soutenu dans l'acceptation de la maladie et des changements qu'elle implique.

4. Reprise de l'activité professionnelle

Le patient peut être aidé à reprendre partiellement ou totalement son activité professionnelle après une évaluation du médecin.

La réadaptation cardiaque dure généralement entre 4 et 12 semaines. Les bénéfices de cette prise en charge sont incontestables. Par exemple, la réadaptation cardiaque permet de faire gagner entre 20 et 30% de la capacité cardiaque avec une vingtaine de séances à un patient ayant fait un infarctus du myocarde.



Chirurgie des varices par radiofréquence

L'utilisation de la radiofréquence présente énormément d'avantages par rapport à la chirurgie traditionnelle beaucoup plus lourde. L'intervention percutanée sous anesthésie locale est un acte mini-invasif, rapide et léger qui ne dure que 45 mn.

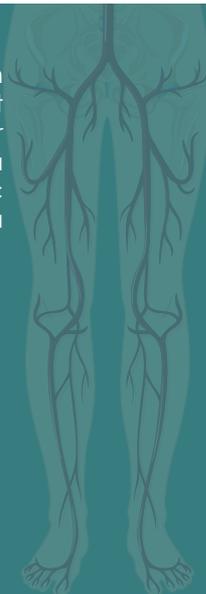
Le principe consiste à brûler et à rétracter la veine malade en diffusant une température par radiofréquence à 120°C contrôlée par une sonde mise en place dans la veine par ponction directe. Une électrode extrêmement fine et un cathéter sont introduits dans la veine.

Un fluide froid protège les tissus situés autour de la veine traitée. Le fluide absorbe l'excès de chaleur générée par la radiofréquence et empêche les brûlures cutanées. Ces actes sont pratiqués en secteur opératoire et nécessitent un abord veineux à travers la peau ainsi qu'un guidage par échographie.

Un des atouts principaux de cette opération mini-invasive est sa réalisation sous anesthésie locale et non générale.

Les suites opératoires se distinguent de la chirurgie conventionnelle par l'absence de douleur et d'hématome, permettant

un bénéfice certain pour les patients. Il n'est pas nécessaire d'avoir un arrêt de travail. La radiofréquence est donc une alternative à la chirurgie conventionnelle



LABORATOIRE NIVEAU P3

Le seul du département

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), les laboratoires de microbiologie sont classés en 4 niveaux, de P1 à P4, en fonction de la dangerosité des agents pathogènes qui sont susceptibles d'y être manipulés.

Le Centre de Biologie du Nivernais (CBN) possède sur son site pivot du Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers un laboratoire de haute sécurité, fonctionnellement composé de deux secteurs distincts de niveau P2 et P3 pour effectuer, sur site, l'ensemble de ses activités de diagnostic microbiologique.

Cette classification de type P3 est définie par l'Institut Pasteur comme « un laboratoire confiné de niveau de sécurité biologique 3, dans lequel sont analysés des agents pathogènes de classe 3, à savoir les micro-organismes pouvant provoquer une maladie grave chez l'homme, mais pour lesquels il

existe une prophylaxie ou un traitement efficace comme la tuberculose ou le VIH ». L'accès à ce type de laboratoire est réglementé, réservé au personnel formé, et habilité à y travailler, équipé d'EPI spécifiques.

Le laboratoire P3 du CHAN est construit selon le modèle de « Boîte dans la boîte », à savoir la partie P3 dans la partie P2. Cette configuration permet la manipulation sécurisée, le diagnostic et la recherche de virus et de bactéries hautement pathogènes. Son équipement répond aux normes internationales de biosécurité et de biosûreté (sas d'accès, dépression, air filtré, ...).

Les examens effectués dans la partie P3 sont tous accrédités selon la norme NF EN ISO 15189. Il n'existe que 3 000 laboratoires de classe P3 au niveau mondial, dont 3 au niveau régional : Nevers, Sens et Dijon. Et par conséquent, 1 seul sur le département.



3 OCTOBRE

Échange avec madame Sylvaine NKOUKA Radiopharmacien au CHAN



Nouveaux locaux pour la Radiopharmacie

Qu'est-ce que la radiopharmacie ?

C'est une activité de pharmacie hospitalière appliquée aux médicaments qui contiennent de la radioactivité. On parle de médicaments radiopharmaceutiques (MRP). Ces médicaments sont utilisés en médecine nucléaire, pour des examens diagnostiques scintigraphies (basses énergies), TEP scan (hautes énergies) et, parfois, pour de la thérapie.

Les champs d'application de ces médicaments sont transversaux ; ils intéressent la cancérologie, la cardiologie, la neurologie, la rhumatologie ou encore la néphrologie.

On peut diviser les MRP en deux grandes catégories : ceux qui sont livrés, prêts à être utilisés (il faut juste prélever la dose nécessaire au patient) et ceux qu'il faut préparer avant de pouvoir prélever la dose nominative.

L'endroit où sont préparés les MRP est appelé le « labo chaud ».

Le projet

Au CHAN, le local de préparation « labo chaud » était constitué d'une seule pièce de 12 m² environ ce qui ne correspondait plus aux nouveaux standards d'une radiopharmacie qui doit être une zone d'atmosphères contrôlées (ZAC) et qui, outre « le labo chaud », doit avoir des espaces distincts pour les différentes activités que l'on y pratique.

Ainsi, il a été créé :

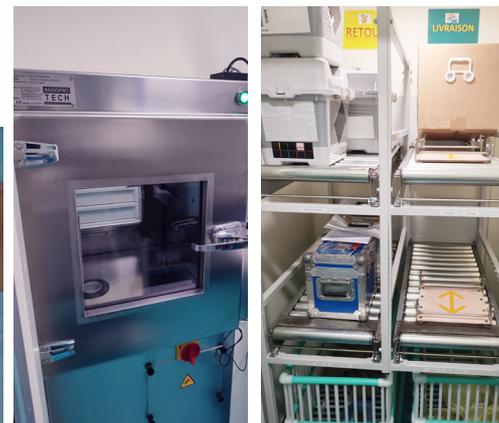
- Un SAS d'entrée et d'habillage,
- Un local de préparation (labo chaud),
- Un local pour le contrôle des préparations,
- Un local pour le marquage des éléments, du sang (leucocytes notamment),
- Un SAS de livraison des produits.

L'hôpital s'est également équipé d'un nouvel automate pour le prélèvement des doses pour les examens TEP (hautes énergies) qui a nécessité lui aussi un local distinct du « labo chaud ».

Coût du projet :

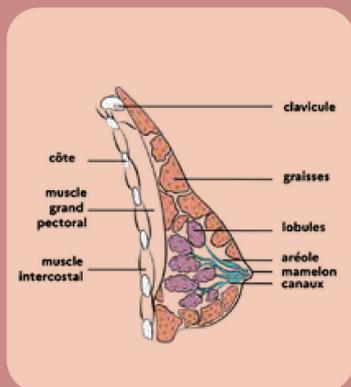
214 830 € travaux

Durée des travaux : 3 mois



Octobre Rose

Chaque année du 1^{er} au 31 octobre, une campagne nationale d'information et de dépistage contre le cancer du sein se déroule pendant tout le mois d'octobre. L'idée est de lutter en informant, dialoguant et mobilisant pour réunir des fonds pour la recherche.



Un cancer du sein, c'est quoi ?

Un cancer du sein résulte d'un dérèglement de certaines cellules qui se multiplient et forment le plus souvent une masse appelée "tumeur". Dans la majorité des cas, le développement d'un cancer du sein prend plusieurs mois, voire plusieurs années.

Le cancer du sein est le cancer à la fois le plus fréquent et le plus mortel chez la femme. Près de 80% des cancers du sein se développent après 50 ans. C'est pour cette raison que le dépistage est proposé aux femmes de 50 à 74 ans.

Quels sont les symptômes ?

Entre chaque examen de dépistage, n'hésitez pas à consulter un médecin si vous remarquez des changements inhabituels de vos seins :

- l'apparition d'une boule, d'une grosseur dans le sein ou sous un bras (aisselle) ;
- une modification de la peau : rétraction, rougeur, œdème ou aspect de peau d'orange ;
- une modification du mamelon ou de l'aréole (zone qui entoure le mamelon) : rétraction, changement de coloration, suintement ou écoulement ;
- des changements de forme de vos seins.

Le dépistage, à quoi ça sert ?

À détecter tôt une éventuelle anomalie ou un cancer, avant l'apparition de symptômes. Cette détection précoce augmente les chances de guérison : elle permet à 99 femmes sur 100 d'être en vie 5 ans après le diagnostic.

Grâce au dépistage, plus de 10 000 cancers agressifs sont dépistés chaque année et ainsi, peuvent être soignés plus tôt.

Pour vous informer sur les limites du dépistage du cancer du sein, rendez-vous sur cancersdusein.e-cancer.fr



Le saviez-vous ?

Un examen clinique des seins (observation et palpation) par un professionnel de santé est recommandé tous les ans dès l'âge de 25 ans.

Près de **59 000**
NOUVEAUX CAS
diagnostiqués par an

1^{er} cancer le plus
fréquent chez
la femme



des cas
se déclarent
après 50 ans

Plus de **12 100**
décès par an

3 femmes/100 de 50 ans
développeront un cancer dans les 10 ans

Le Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers se mobilise !

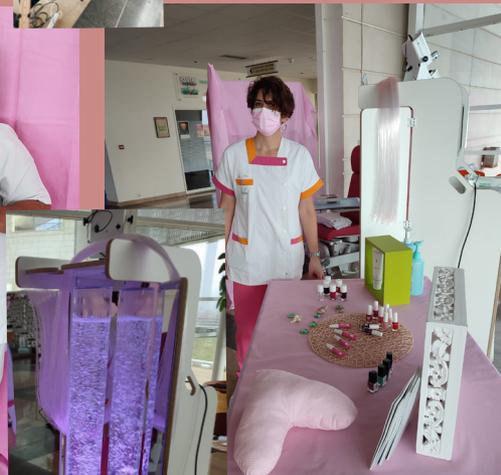
Mardi 4 octobre 2022 de 10h00 à 16h00 - Hall d'accueil de l'hôpital

Les professionnels du Centre de Coordination en Cancérologie (3C) du CHAN, la CPAM et le Comité de Ligue Contre le Cancer du département de la Nièvre ont organisé une journée de sensibilisation au dépistage du cancer du sein auprès des professionnels de santé et du grand public à l'hôpital Pierre-Bérégovoy.

Plusieurs stands ont été déployés pour l'événement :

- > buste d'autopalpation,
- > intervention d'une socio-esthéticienne,
- > vente de rose
- > vente de tee-shirt - sweat / totebag
- > borne photos

La journée a été un véritable succès !



13 OCTOBRE

Signature de l'accord local SEGUR

L'équipe de la direction générale et les organisations syndicales (CFDT, FO et CGT) du Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers se sont réunies ce jeudi 13 octobre 2022 pour la seconde signature de l'accord local relatif à l'axe 2 issu du Ségur de la santé.

Signé une première fois le 26 juin 2022, cet accord a été actualisé et validé par l'établissement et l'ARS Bourgogne-Franche-Comté pour renforcer les effectifs (création de 14 postes), soutenir les équipes notamment à destination des politiques de suppléance et la mise en œuvre d'un plan d'accès au statut de la fonction publique hospitalière pour les agents contractuels de l'établissement.



1er NOVEMBRE

Accueil pour la 1^{ère} fois d'un médecin junior

Le docteur junior est affecté par le directeur général de l'agence régionale de santé dans les lieux de stage. Dans les 3 mois suivant cette nomination, le docteur junior demande à être inscrit sur un tableau spécial établi et tenu à jour par le conseil départemental de l'ordre des médecins du département du CHU de rattachement.

Le docteur junior exerce des fonctions de prévention, de diagnostic, de soins et, le cas échéant, des actes de biologie médicale, avec pour objectif de parvenir progressivement à une pratique professionnelle autonome. Il suit sa formation sous le régime de l'autonomie supervisée.

Le docteur junior participe au service de gardes et astreintes dans le cadre de ses obligations de service. Par ailleurs, le docteur junior peut être autorisé à participer, au service de gardes et astreintes médicales des praticiens seniors, contrairement aux internes.

C'est un statut entre celui d'interne et celui de praticien senior.

Consultation post AVC (Accident Vasculaire Cérébral)

La consultation post AVC vise à organiser le parcours de soins AVC en mettant en place des consultations d'évaluation pluri professionnelle post-accident vasculaire cérébral (AVC) et un suivi AVC. Toute personne ayant été victime d'un AVC doit avoir accès dans les 6 mois ou, au plus tard dans l'année suivant son accident, à une évaluation pluri professionnelle.

Les missions de cette consultation sont multiples :

- évaluer la maladie vasculaire
- assurer la meilleure prévention secondaire
- réaliser un bilan pronostic fonctionnel et cognitif
- évaluer les troubles de l'humeur
- évaluer la qualité de vie du patient
- informer le patient et son entourage sur la pathologie, les facteurs de risque et les traitements
- évaluer la capacité, contribuer à la réinsertion sociale et socioprofessionnelle et déterminer si les aidants ont besoin de soutien.

Sur le CHAN, ces consultations post AVC ont été instaurées depuis 2018 à raison d'au moins une journée par semaine. Ces consultations durent approximativement ½ h à ¾ h pendant laquelle le patient rencontre le Neurologue, l'IDE et l'ergothérapeute.



FOCUS MÉTIER

EAPA - Enseignant en Activité Physique Adapté (EAPA)

Le métier d'Enseignant en Activité Physique Adapté (EAPA) est accessible via une formation universitaire en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportive (STAPS), de niveau licence ou master. Ce métier, différent de celui du Kinésithérapeute, est pourtant complémentaire.

L'EAPA utilise les activités physiques et sportives pour favoriser l'intégration et le mieux-être des personnes en situation de handicap permanent ou temporaire. Il vise également l'amélioration ou le maintien de la santé, notamment des personnes âgées, et la gestion des maladies chroniques en élaborant des programmes individualisés.

Au CHAN, l'Enseignant en Activité Physique Adapté intervient sur prescription médicale dans les différentes unités de soins telles que SMI, Cardiologie, Médecine générale et Polyvalente, ou encore médecine gériatrique. Afin d'améliorer ou de maintenir les fonctions motrices des patients et de limiter leur dégradation liée à l'hospitalisation, ils effectuent des séances de renforcement musculaire, d'équilibre, de marche, et de réadaptation à l'effort à adapter en fonction de leurs besoins.

L'EAPA intervient aussi sur les plateaux techniques de Médecine Physique et Réadaptation en Hospitalisation de jour (MPR HDJ) et en Réadaptation Cardio Vasculaire à l'Effort (RVCE). En MPR HDJ, le professionnel programme des séances individuelles ou collectives. Elles sont essentiellement basées sur le renforcement musculaire, le travail de l'équilibre et le réentraînement à l'effort. En RCVE, l'enseignant anime les séances de renforcement musculaire. Ces dernières se passent en groupe avec du matériel (poids, haltères, tapis...). Il organise aussi des séances de marche en extérieur, celles-ci permettent d'inclure des séances « de terrain », réalisables en autonomie après la rééducation.



Forfait MRC

Aujourd'hui en France, 20 millions de personnes sont atteintes de maladie chronique.

Près de 5 millions de personnes sont atteintes de diabète et de maladie rénale chronique et 30 % des patients débutent la dialyse en urgence.

La prise en charge de ces patients nécessite un suivi au long cours qui comprend des interventions pluri-professionnelles, l'objectif de ces prises en charge étant la stabilisation ou le ralentissement de la progression de la maladie.

Dans ce cadre, le paiement à l'acte ou à l'activité n'était plus adapté. C'est pourquoi, un paiement au suivi au long cours prenant en compte le volume de patients pris en charge s'est révélé le moyen le plus approprié.

Le gouvernement a lancé en 2019 la rémunération forfaitaire pour la Maladie Rénale Chronique, dit Forfait MRC.

Ce forfait a plusieurs objectifs :

- Encourager les établissements de santé à transformer la prise en charge hospitalière en y apportant une dimension pluri professionnelle,
- Inciter à la prévention en valorisant les soins pertinents et efficaces,
- Améliorer le lien avec la personne soignée en mettant en place un parcours et un suivi au long cours du patient par une équipe pluridisciplinaire,
- Harmoniser les modalités d'information et d'orientation du patient en stade terminal dans le but de lui permettre de faire un choix réfléchi sur la méthode de suppléance.

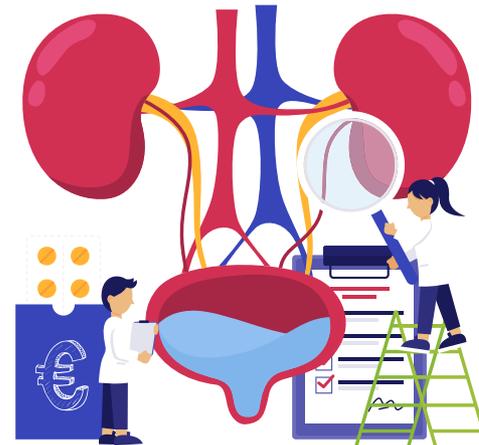
Le parcours de soins découlant du Forfait MRC comprend au minimum :

- Une consultation annuelle avec un néphrologue,
- Une consultation annuelle avec un infirmier et une diététicienne.

Au CHAN, 344 patients sont suivis dans le cadre de ce forfait :

Bénéfices :

- Projet pluri professionnel : collaboration IDE, diététicien, secrétaires et néphrologues
- Meilleure coordination des acteurs dans le parcours patient
- Optimisation d'une diététique adaptée à chaque stade de la MRC : amélioration du statut nutritionnel
- Appréhension des techniques de suppléance plus sereine pour les patients
- Valorisation de l'accompagnement au long cours du patient et de la qualité des soins essentiellement axés sur la prévention



DU 1^{er} AU 8 DÉCEMBRE

Elections professionnelles

Les élections professionnelles se sont déroulées entre le 1^{er} décembre et le 8 décembre 2022, pour la troisième fois simultanément dans les 3 versants de la fonction publique (État, territorial et hospitalier).

Comme pour les élections de 2018, l'établissement et, plus largement, tout le département (soit 16 établissements au total dont les 9 du groupement hospitalier de territoire), ont mis en œuvre le formalisme de vote par voie électronique via le prestataire Néovote.

En sa qualité de site référent du département, le CHAN a eu la responsabilité de mettre en œuvre les :

- ▶ 11 scrutins locaux (propre à l'établissement) pour le CSE : comité social d'établissement et pour les 10 CAPL : commissions administratives paritaires locales,
- ▶ 11 scrutins départementaux (commissions du département) à savoir les 10 CAPD : commissions administratives paritaires départementales et la CCP : commission consultative paritaire pour les agents contractuels du département.

Soit un total de 4412 électeurs pour les 16 établissements du département et 1849 électeurs pour le centre hospitalier de Nevers.

Le taux de participation se traduit par une forte hausse :

- ▶ CSE : 47,48% en 2022 contre 44,20% en 2018
- ▶ CCP : 34,39% en 2022 contre 28,74% en 2018
- ▶ CAPL : 63,64% en 2022 contre 48,64% en 2018
- ▶ CAPD : 56,27% en 2022 contre 42,13% en 2018

Ces taux de participation sont pour 3 d'entre eux supérieurs au taux national dans la FPH qui est de 37,9% ainsi que du taux de l'ensemble de la fonction publique qui est de 43,7% (source www.fonction-publique.gouv.fr).



Arbre de Noël

SAMEDI 3 DECEMBRE 2022

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers a organisé pour les enfants du personnel hospitalier un « Arbre de Noël ».

Pour cet événement, une partie du hall de l'hôpital a été décoré et transformé en un véritable chalet de Noël !

Au programme : photos souvenirs avec le père Noël et ses lutins, gourmandises et cadeaux pour les petits et les grands !

270 livres Tchoupi
730 places de cinéma adultes
890 places de cinéma enfants
750 sachets de friandises
+ de 180 photos envoyées aux familles
&
200 enfants sont venus rencontrer le Père Noël



Le service de Communication du Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers a également lancé un concours « Couronnes de Noël » auquel l'ensemble des agents a pu participer !

Suite au succès du concours, il a été décidé d'exposer, pendant tout le mois de décembre 2022, toutes les couronnes reçues !

LES COURONNES DE NOËL LES PLUS...



FESTIVES

Les Ressources Humaines

La Néphrologie

La Direction



ORIGINALES

La Médecine Gériatrique

La Pédiatrie

CAP ADOS



HOSPITALIÈRES

Le Laboratoire

L'Hygiène

Le Bloc Opérateur



Tournoi de Babyfoot

L'hôpital de jour pour adolescents CAP'ADOS du pôle de pédopsychiatrie prenant en charge des jeunes de 11 à 18 ans rencontrant des difficultés psychologiques retentissant sur leur qualité de vie comme sur leur scolarité, a organisé pour la première fois un tournoi inter-HDJ autour d'une confrontation de babyfoot.

Le babyfoot, dans ce type de structure, est un lieu de rencontre lors des accueils ou des temps informels. Les jeunes s'y retrouvent facilement tous les jours. C'est un formidable outil de socialisation. L'idée de cette rencontre a été initiée et portée par un infirmier, coutumier des tournois, faisant partie du club de babyfoot de Marzy, avec l'aide de deux de ses collègues éducateurs.

L'objectif était de réunir les HDJ des départements limitrophes autour d'une rencontre amicale et sportive. Quatre HDJ se sont engagés dans ce tournoi, ceux de Nevers, de Moulins sur Allier, de Bourges et celui de Châteauneuf sur Loire.

Cet évènement poursuivait les objectifs thérapeutiques suivants :

- Interagir avec d'autres adolescents de divers hôpitaux de jour, à travers une activité sportive et ludique, dans le cadre d'une compétition amicale ;
- Créer/renforcer des groupes, développer l'aspect « identité » des structures à travers un tournoi amical ;
- Valoriser individuellement la confiance et l'estime de soi des adolescents ;
- Véhiculer des valeurs propres au sport : respect de l'adversaire, respect des règles, tolérance, esprit d'équipe, altruisme, inclusion par le sport, acceptation de l'échec/défaite, etc ;
- Travailler la concentration, la coordination, la motricité globale et fine ;
- Travailler la gestion des émotions (joie, colère, tristesse, sérénité, etc...)

Le jour J, les jeunes de l'HDJ de Nevers ont accueilli timidement les autres jeunes autour d'une collation, mais les babys ont opéré leur magie.

Les uns et les autres se sont finalement rapprochés échangeant des buts et des paroles.

La matinée fut consacrée aux phases de poules. Le midi, un pique-nique sans distinction d'équipe a été partagé. Puis, les phases éliminatoires ont eu lieu. Les gagnants purent monter sur un magnifique podium fabrication maison et recevoir des trophées au design original fabriqués à l'aide d'une imprimante 3D. Les binômes classés, ainsi que tous les participants, sont repartis avec un petit quelque chose en symbole de cette journée passée ensemble.

Ce moment eut les honneurs de la presse locale qui souligna son caractère original dans un article paru le 21/12/2022 : « Sortir les jeunes du tout hospitalier ». C'est effectivement un des axes de travail du CAP'ADOS qui accompagne les jeunes souffrant de troubles psychiques. Ainsi, nombre d'ateliers sur l'hôpital de jour sont tournés vers l'extérieur dans une perspective inclusive.



NOTES

A series of 20 horizontal dotted lines for writing notes.



A large wooden sculpture of a heart shape, with a colorful tree inside a circular cutout. The base is black with a white ECG line and a white heart symbol.

CENTRE HOSPITALIER de l'AGGLOMERATION de LEVERS
HOPITAL Pierre BEREGOVAT

CONSULTATIONS

2 3 4

VEAU

Conception-Réalisation : Direction des Affaires Générales, de la Qualité,
des Relations avec les Usagers et de la Communication - Centre Hospitalier
de l'Agglomération de Nevers - Hôpital Pierre-Bérégovoy | ©photos : Freepik
et Direction de la Communication de l'hôpital Pierre-Bérégovoy | Juin 2023